



Acte n° 2024C249

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 11

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/12/2024

Le 19 Décembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 3 place Marcel Bonnet à Ambérieux-en-Dombes (01330).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Marc PECHOUX), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Ingrid BESSON (Pouvoir à Richard PACCAUD), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Jacques CORMORECHE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Valérie BOYER).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA POURSUITE DE L'OPERATION COLLECTIVE DE REDUCTION ET DE SUIVI DES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA CCDSV

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, rappelle que la CCDSV a signé le 14 décembre 2022 un contrat de territoire en faveur de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques pour la période 2022-2024 avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental de l'Ain.

L'objectif principal du contrat était de poursuivre l'amélioration de la qualité physique, de l'état et du fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques du territoire Dombes Saône Vallée.

Il se déclinait à travers différents objectifs sur le petit cycle de l'eau.

L'un d'entre eux était la poursuite d'une opération collective sur deux ans de réduction et de suivi des effluents non domestiques rejetés sur le territoire. Il s'agit en particulier :

- ✓ De poursuivre la réalisation des diagnostics des sites prioritaires et d'effectuer les régularisations administratives ;
- ✓ De poursuivre l'accompagnement des acteurs du territoire dans le changement de leurs pratiques et dans la mise en œuvre des travaux de mise en conformité ;

- ✓ De mettre en œuvre le plan d'actions du diagnostic amont RSDE du système de Trévoux – Bords de Saône ;
- ✓ De pérenniser les moyens mis en place par la collectivité pour ancrer durablement la stratégie de réduction à la source des pollutions toxiques.

Afin de mener à bien cette mission, la CCDSV a recruté à compter du 1^{er} mars 2024 un agent en partie en charge du suivi des effluents non domestiques (70%).

La CCDSV est en cours de discussion avec l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental de l'Ain pour le renouvellement du contrat de territoire à compter de 2025. A ce stade, le niveau de financement par l'Agence de l'eau de l'opération collective n'est pas encore connu. Les missions éligibles sont : 70% d'un équivalent temps plein, des prestations de contrôles et des opérations de communication auprès des entreprises. La demande de subvention doit néanmoins être effectuée avant le 31 décembre 2024 afin qu'elle puisse être instruite en 2025.

Le coût prévisionnel de l'opération collective pour l'année 2025 est de 70 080 €.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/12/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la poursuite de l'opération collective de réduction et de suivi des effluents non domestiques sur le territoire de la CCDSV dans le cadre du prochain contrat de territoire en cours de discussion ;
- ✓ **DE SOLLICITER** la subvention la plus large possible auprès de l'Agence de l'eau pour le financement de l'opération collective en 2025 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe de l'assainissement collectif 2025.

Fait à Ambérieux-en-Dombes, le 19/12/2024

Le Secrétaire de Séance,

Stéphane BERTHOMIEU



Affichage sous format électronique : 23/12/2024

Le Président,

Marc PECHOUX

